

Face à la baisse des crédits alloués au développement de la lecture, un grand désarroi saisit le monde du livre

Un **collectif** d'organisations professionnelles s'inquiète des conséquences du projet de loi de finances sur la filière du livre, et rappelle que la lecture est l'une des politiques publiques culturelles les plus fondamentales

Nous sommes face à un paradoxe. D'un côté, les ministres de la culture et de l'éducation nationale, réunis lundi 1^{er} décembre, annoncent une mobilisation conjointe sous forme d'Etats généraux de la lecture pour la jeunesse, qui doit déployer un plan d'action sur dix ans. Un engagement salué et attendu, au vu des enquêtes du Centre national du livre indiquant chaque année une baisse plus importante du nombre de lecteurs. De l'autre, le projet de loi de finances 2026 prévoit une baisse drastique des moyens affectés au livre. Un désengagement annoncé qui va à l'encontre même des annonces d'un exécutif qui, en 2021, avait fait de la lecture une « grande cause nationale ». Nous, professionnels du livre et de la lecture, nous interrogeons sur ces choix.

L'engagement de Rachida Dati

Nous étions nombreux, lundi 1^{er} décembre, au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil (Seine-Saint-Denis), pour écouter Rachida Dati, ministre de la culture, et Edouard Geffray, ministre de l'éducation nationale. Deux ministres pour communiquer les résultats des Etats généraux de la lecture pour la jeunesse, lancés en juillet. Les chiffres sont éloquents, et montrent l'ampleur

de la mobilisation : 660 000 réponses au questionnaire en ligne, 36 000 interviews, des réunions dans cinq départements de métropole et d'outre-mer... Rachida Dati a salué avec force ce travail et affirmé son engagement en faveur de la lecture des jeunes, qui devrait se répandre comme une tache d'encre dans les autres ministères. Ce qu'Edouard Geffray a confirmé : les équipes pédagogiques sont prêtes.

Une question était dans l'air, mais n'a pas pu être posée : comment agir sans



LE PROJET DE LOI DE FINANCES PRÉVOIT UNE RÉDUCTION DES ENVELOPPES POUR LA LECTURE DE 12,9 MILLIONS D'EUROS EN 2025 À 5,4 MILLIONS EN 2026

budget ? Car, lorsqu'on analyse le projet de loi de finances pour l'année 2026 tel qu'il est actuellement débattu au Sénat, on constate, au sein du programme Livre et industries culturelles – appelé budget opérationnel de programme 334 –, une diminution considérable des moyens, ce qui réduit d'autant les possibilités de mobilisation générale revendiquée au Salon du livre et de la presse jeunesse. Qui pourra encore porter cette dynamique si les financements publics ne suivent pas ? Si la lecture n'est pas un combat, mais une conquête, individuelle comme collective, réduire les ressources pour son développement entraînera à coup sûr notre commune défaite.

Face à nos interrogations pointent déjà des réponses à l'emporte-pièce : l'Etat n'a plus d'argent, il faut se tourner vers d'autres financements, essayer le mécénat... Mais la lecture n'est-elle pas l'une des politiques publiques culturelles les plus fondamentales du pays, à la base de notre société et de notre façon de vivre ensemble ? Plus largement, ne parle-t-on pas d'un enjeu sociétal majeur qui cristallise toutes les inquiétudes, jusqu'à celles du président de la République ? Une inquiétude renforcée, à juste titre, après la publication par l'Elysée d'un autre rapport consacré à l'im-

pact des écrans sur la santé mentale des jeunes. La lecture serait donc une « cause d'utilité culturelle essentielle » pour laquelle on réduirait drastiquement les crédits ?

Les auteurs et l'édition menacés

Une deuxième salve de contre-arguments arrive très vite. Il faut se réinventer, dit-on, supprimer les postes inutiles, travailler la mutualisation, réduire les dépenses... Là encore, les arguments ne tiennent pas ; cela fait des années que nous œuvrons à l'efficacité, optimisant chaque euro, tout en menant au mieux nos missions. Le Sénat lui-même a reconnu les vertus de la filière dans un rapport au titre éloquent, « L'Aide de l'Etat au secteur du livre : un soutien efficace ».

Comment expliquer alors que, dans ce contexte, le projet de loi de finances prévoit une réduction des enveloppes concernant le développement de la lecture et des collections, de 12,9 millions d'euros en 2025 à 5,4 millions d'euros en 2026 ? Que les baisses menacent directement les auteurs, la librairie, l'édition, les manifestations littéraires et, plus généralement, tous les professionnels du livre, à travers la diminution des crédits destinés aux territoires qui devraient être réduits de 25 %, et ceux al-

loués au Centre national du livre, qui sont eux-mêmes en partie redistribués à ces professionnels ?

Un immense désarroi saisit le monde du livre. Pourquoi payer un si lourd tribut au budget d'Etat quand lire fait l'objet d'un consensus au-delà des clivages politiques ? Comment comprendre cet antagonisme, entre engagements proclamés et coupes massives programmées ? Nous, professionnels du livre et de la lecture, partageons les mêmes inquiétudes et les mêmes ambitions que l'Etat, et demandons donc à conserver les moyens dont nous disposons pour continuer à œuvrer au quotidien en faveur du livre, de la lecture, de l'invention de soi et de l'esprit critique. Lire engage chaque individu avec lui-même, avec les autres. Soutenir le livre et la lecture relève d'un impératif collectif : c'est l'un des fondements de notre vie démocratique et de notre capacité à faire société. ■

Premiers signataires : François Annycké, Sophie Noël et Léonor de Nussac, coprésidents de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture, à l'origine de cette tribune ; **Hélène Brochard**, présidente de l'Association des bibliothécaires de France ; **Alexandra Charroin-Spangenberg**, présidente du Syndicat de la librairie française ; **Carine D'Inca**, présidente du Réseau des événements littéraires et festivals ; **Esther Merino**, présidente de la Fédération des éditions indépendantes ; **Vincent Montagne**, président du Syndicat national de l'édition ; **Sylvie Vassallo**, présidente de l'Alliance pour la lecture ; **Séverine Weiss**, présidente du Conseil permanent des écrivains. Retrouvez la liste complète sur Lemonde.fr